

Accès

Salle de conférence de l'UDAF 93 (1er étage)
Métro ligne 5,
Tramway arrêt : Pablo Picasso

Inscriptions

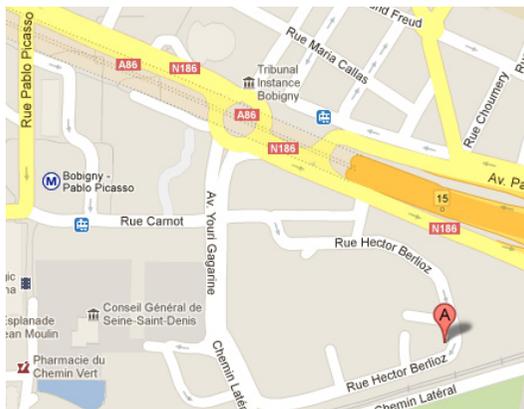
Accès gratuit à la conférence, restauration possible à proximité

Auprès de l'Unafam :
par mail : unafam93@epsve.fr, par téléphone : 01 43 09 30 98
en ligne : www.eps-ville-evrard.fr/informations/colloques/semaine-sante-mentale/

Plus d'informations

Coordonnateurs de la journée

Unafam 93, président : Jean-Paul Le Bronnec, unafam93@epsve.fr
EPS de Ville Evrard, directrice de la communication : Jocelyne Chatron, communication@epsve.fr



Partenaires

- **UNAFAM 93**
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
202, avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne
01 43 09 30 98
- **UDAF**
Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis
16, rue Hector Berlioz
93011 Bobigny Cédex
01 49 35 33 00
- **Conseil général 93**
Hôtel du département
Esplanade Jean Moulin
93000 Bobigny

- **ARS**
Délégation territoriale de Seine-Saint-Denis
5-7, Promenade Jean Rostand
93005 Bobigny Cédex
- **EPS Ville-Evrard**
202, avenue Jean Jaurès
93332 Neuilly-sur-Marne Cédex
01 43 09 30 30
- **RIVE-EPS Ville Evrard**
Réflexions institutionnelles de Ville-Evrard
01 43 09 34 90
- **Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger**
93602 Aulnay-sous-Bois
01 49 36 71 23



semaine d'information sur la santé mentale

en seine-saint-denis

18 au 24 mars 2013

MALADIES PSYCHIQUES
ville et santé mentale

rencontre/débat
vendredi 22 mars
9h/17h

Salle de conférence
de l'UDAF 93
16 rue Hector Berlioz
93000 Bobigny



Conception EPS Ville-Evrard / DCOM / Janvier 2013 / Graphisme Sylvie Verhée / Illustration Philippe Cusse / Reprographie Interne

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
www.unafam93.org

Maladies psychiques, ville et santé mentale

Selon l'Organisation mondiale de la santé :

«La santé mentale englobe la promotion du bien-être, la prévention des troubles mentaux, le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de ces troubles».

Espace de vie, lieu de rencontres, d'échanges, de travail et de loisirs, la ville peut aussi être vécue comme un lieu d'isolement, de stress, de stigmatisation, d'insécurité et d'inégalité. A tout âge, ces situations peuvent mettre en péril la bonne santé mentale et générer des troubles psychiques, en particulier pour les personnes les plus fragiles. Pourtant des actions de prévention peuvent agir sur les facteurs de santé et réduire les inégalités.

De nombreux leviers existent pour améliorer la santé mentale de tous : logement, éducation, travail, ressources, accompagnement social, citoyenneté, accès aux soins, à la culture et aux loisirs. Cela nécessite une réponse collective, pour laquelle chaque citoyen est concerné et peut jouer un rôle. Elle ne peut être efficace sans les élus locaux, de plus en plus interpellés et engagés sur ces questions.

Au cours de cette 24e semaine d'information sur la santé mentale, les questions suivantes seront abordées, lors de manifestations organisées dans toute la France et dans le département en particulier au travers de la journée du 22 mars et d'autres rencontres.

Elus, soignants, associations, entourage, entreprises : comment mobiliser pour améliorer l'intégration sociale des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ?

- Quelles réponses collectives et individuelles apporter afin de prévenir et accompagner les problèmes de santé mentale ?
- Conseil local de santé mentale, Atelier santé ville, Conseil local de santé : comment développer ces outils pour assurer une réponse coordonnée aux questions de santé mentale ?
- Quels partenariats promouvoir au niveau local, afin de garantir les libertés individuelles, tout en préservant la sécurité de tous ?
- Comment développer de nouvelles formes de solidarité et d'égalité ? Comment promouvoir ce qui rassemble : l'accompagnement, le rétablissement et l'acceptation des différences ?
- Quelle place pour les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale dans la cité ?

programme

8h30 : accueil café

9h : ouverture

Lucien Bouis, administrateur de l'UDAF 93, en charge des questions de santé
 Lucien Petot, vice-président de l'Unafam 93
 Pierre Laporte, vice-président du conseil général du 93 en charge de l'autonomie des personnes
 Zaynab Riet, directrice de l'établissement public de santé de Ville-Evrard

Modération de la journée :

Dr Thierry Lacombe, médecin conseil général,
 Jocelyne Chatron, directrice communication de Ville-Evrard

10h : conférence

Ville et cité, Dr Jean Furtos, psychiatre, Observatoire national des pratiques en santé mentale et précarité, Observatoire régional Rhône-Alpes sur la souffrance psychique en rapport avec l'exclusion

11h : table ronde

Comment mobiliser pour améliorer l'intégration sociale des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, quelles réponses apporter afin de prévenir et accompagner les problèmes de santé mentale : témoignages d'élus et professionnels

Michèle Bailly, directrice générale adjointe des relations publiques et coordination, Neuilly-sur-Marne et conseillère générale en Seine-Saint-Denis, déléguée à la santé
 Bernadette Caliskan, adjoint au maire en charge de la santé, Sevran
 Dr Xavier Lallart, médecin psychiatre, chef de pôle EPS Ville-Evrard, 93G10-Montreuil
 Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers
 Dr Bernard Topuz, chargé de mission santé mentale et réseau santé adolescents, Montreuil

12h45 : déjeuner libre

14h-14h30 : bilan

L'importance du territoire en psychiatrie en santé mentale.

Contrat local de santé, atelier santé ville et conseils locaux de santé mentale.
 Dr Pilar Arcella Giraux, médecin référent santé mentale et addictions, Délégation territoriale 93, Agence régionale de santé Ile de France

14h30-15h : projet

Le logement dans la cité : projet de résidence accueil à Villepinte

Lucas Pairaud, directeur du développement de l'association de Villepinte
 Dr Fabrice Pécot, médecin psychiatre, chef de pôle de psychiatrie adulte au CHI Robert Ballanger

15h-15h30 : témoignages

L'accompagnement des majeurs protégés dans la cité. La protection des droits

Morgann Laurent, chef de service à l'Union départementale des associations familiales
 Sofia Miccoli, adjointe au mandataire judiciaire de l'EPS Ville-Evrard
 Isabelle Boudefroy, gestionnaire de dossiers au service des majeurs protégés de l'EPS Ville-Evrard

15h30 : échanges avec la salle

16h : animations, projection